

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 8 juin 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7 et 8 juin 2017

2017 DAC 7 G Recrutement d'un.e directeur.rice. pour l'établissement public de coopération culturelle, Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA). Approbation de la liste des candidat.e.s présélectionné.e.s.

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la circulaire n° 2008-006 du ministère de la culture et de la communication du 29 août 2008, relative à la mise en œuvre des dispositions suscitées du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 23 mai 2017, par lequel Mme la Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, demande l'approbation de la liste, par ordre alphabétique, des candidat.e.s présélectionné.e.s pour le recrutement au poste de directeur.rice de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

Article 1 : Conformément à la circulaire n° 2008-006 du 29 août 2008 du ministère de la culture et de la communication, et notamment ses préconisations relatives à l'application de l'article R. 1431-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (organisation et fonctionnement des EPCC - la fonction de directeur), le Conseil de Paris, en formation départementale, approuve la liste suivante, par ordre alphabétique, des candidat.e.s présélectionné.e.s pour le recrutement au poste de directeur.rice de la Maison des Pratiques Artistiques Amateurs (MPAA) :

Claire BOURDIER
Baptiste CLEMENT
Mathieu FERREY
Mark GORE
Céline LEGER DANION
Sonia LEPLAT
Emmanuelle SCHMITT

La Maire de Paris,

**Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO